

Mobilisation des professionnels et autorités pour la réouverture des discothèques

L'Union des Métiers et de l'Industrie de l'Hôtellerie de Gironde (UMIH 33) organisait mercredi dernier, le 7 juillet à 11h, à la Dame (Bassins à Flots, Bordeaux), en collaboration avec les autorités concernées, la préfecture et l'ARS Nouvelle-Aquitaine, une réunion de préparation à la réouverture des Discothèques.

Les discothèques, seules entreprises restées fermées sans interruption depuis le début de la crise sanitaire, vont réouvrir à compter du 9 juillet. Cette rencontre avait pour but de permettre la meilleure information des Discothèques Girondines pour les accompagner au mieux dans cette réouverture.

Pass sanitaire, comment ça se passe concrètement ?

Le pass sanitaire prend la forme d'un QR code, à présenter sur son téléphone via l'application « TousAntiCovid » ou en version papier, qui attestera soit d'une vaccination complète, soit du résultat négatif d'un test PCR ou antigénique de moins de 48h, ou d'un certificat de rétablissement. Une fois le pass sanitaire scanné et validé par le personnel à l'entrée de l'établissement sur leur version d'application « TousAntiCovid verif, » l'identité de la personne sera vérifiée pour voir si elle correspond bien.

[Page d'information et vidéo de présentation du pass sanitaire](#)

Tous mobilisés pour inciter à la vaccination

Conditionner l'entrée en discothèque à la détention du pass sanitaire a pour but de limiter les risques de transmission du virus, mais aussi, d'inciter à la vaccination.

A la différence de l'été dernier au cours duquel le virus a pu facilement se propager dès la levée des restrictions, nous disposons cette année d'un atout majeur dans la lutte contre l'épidémie : la vaccination. C'est une véritable chance qu'il faut saisir, car à titre individuel, on se protège et on protège ses proches et collectivement, nous augmentons notre immunité permettant d'éviter l'émergence de variants. **Car l'enjeu est là, une course entre la vaccination et le variant delta s'est engagée. Ce variant deviendra prédominant dans quelques jours alors qu'en même temps, la vaccination est efficace contre cette mutation.**

Ainsi, à l'occasion de cette réunion, l'ARS s'est engagée à accompagner les professionnels du secteur dans la mise en place de solutions visant à inciter à la vaccination et faciliter son accès de leurs salariés : **vaccinations dans les pharmacies de proximité, opérations aller-vers pour les établissements ayant convaincu une part importante de son personnel à se vacciner ou avec des effectifs importants.**

Par ailleurs, les autorités et l'UMIH encouragent les établissements dans la mise en place d'opérations de sensibilisation (Ex : Pass Vaccinated Important Person « VIP », donnant le droit à des gratuités...) et mettent à leur disposition une nouvelle campagne intitulée « Vaccinés, masqués, dépistés, LIBERES » avec de nombreux outils disponibles en téléchargement pour les aider dans la diffusion des messages de prévention à destination de leur clientèle.



[Télécharger les outils de la campagne](#)

L'UMIH, la préfecture et l'ARS ont l'objectif commun de permettre une réouverture durable de ces établissements pour offrir un cadre de fête sécurisé, dans le respect des règles sanitaires : limitant la propagation du virus et facilitant aussi les actions de contact tracing.

Contact presse

ARS Nouvelle-Aquitaine

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr